

Valorisation du patrimoine naturel du Sud de l'Aisne

Volet I : première approche-valorisation de l'inventaire
des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.



Juin 2005

Réalisation : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, septembre 2003.
Rédaction : David Frimin, Yann Dufour avec la collaboration de Jean-Christophe Hauguel et d'Emmanuel Das-Graças
Conception graphique et cartographie : Christophe Windal.

Valorisation du patrimoine naturel du Sud de l'Aisne

**Volet I : première approche-valorisation de l'inventaire
des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.**

Sommaire :

Introduction	p. 2
1. Méthodologie	p. 2
2. Caractérisation du Territoire	p. 4
3. Caractérisation du patrimoine naturel	p. 8
3.1. Espèces patrimoniales - rareté et menaces	p. 8
3.2. Habitats naturels et espèces	p. 16
4. Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel du Soissonnais	p. 25

Introduction

La diversité des milieux naturels et des paysages du département de l'Aisne est une richesse historique et culturelle, illustrée par une forte diversité végétale et animale. La valorisation des territoires par la mise en évidence et la gestion des éléments patrimoniaux les plus remarquables permettra de conforter l'identité des territoires et le caractère naturel qui confère au département de l'Aisne une grande part de son originalité.

Le Département, qui participe déjà à la gestion des milieux naturels, notamment au travers de ses subventions aux réserves naturelles, aux gestionnaires de la forêt et aux porteurs de projets de la Charte souhaite, quant à lui, développer sa politique en faveur des milieux naturels. Cette dernière visera à valoriser en liaison avec les collectivités concernées les territoires du département. C'est la raison pour laquelle, au travers du projet "Valorisation et gestion du patrimoine naturel des territoires de l'Aisne", le Département s'appuie sur le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie afin de rassembler tous les éléments nécessaires pour l'élaboration d'un schéma départemental des espaces naturels.

La première étape de la démarche est l'élaboration de bilans du patrimoine par grands territoires, outils de connaissance, de promotion, de sensibilisation et de décision pour les différents partenaires. Elle devrait pouvoir être suivie d'aide au montage de projets conciliant entretien du patrimoine naturel et développement local.

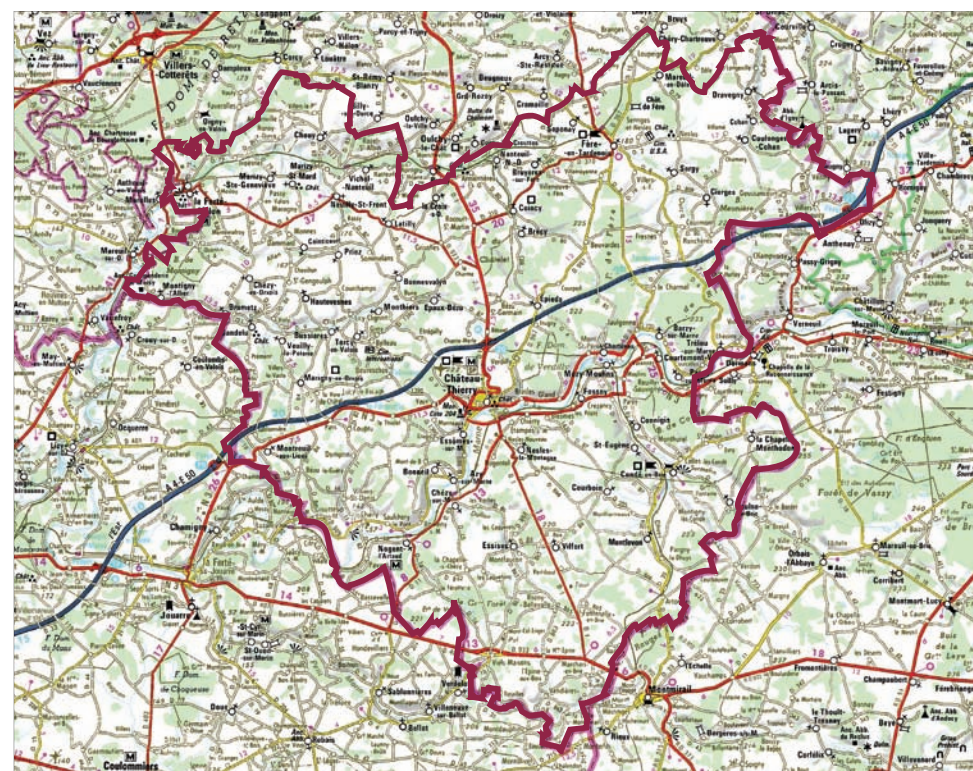
A l'instar ainsi, des premières réflexions engagées pour la Thiérache, le Laonnois et le Soissonnais – Vallée de l'Aisne, il est amorcé, avec ce nouveau document, la réalisation du bilan patrimonial du Sud de l'Aisne.

1. Méthodologie

1.1. Territoire d'étude

Pour des raisons pragmatiques, l'étude couvre l'ensemble des territoires des cinq Communautés de communes suivantes : la Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon, la Communauté de communes du Tardenois, la Communauté de communes de la région de Château-Thierry, la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne et la Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie.

Délimitation du territoire d'étude :



1.2.Objectifs et méthodes

1.2.1. Notion de patrimoine naturel et objectifs de l'étude

L'établissement d'une stratégie de valorisation et de conservation du patrimoine naturel nécessite le plus souvent une démarche préalable d'identification des éléments constituant ce patrimoine.

Lors de ce travail, la définition retenue pour la notion de " Patrimoine naturel " correspond à une acception socio-historique.

Ainsi, MONTGOLFIER, S. et NATALI, S.M., considèrent le patrimoine comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leur titulaire et son adaptation au cours du temps dans un univers variant.

L'historien André CASTEL définit plus généralement le patrimoine comme une notion (dont le sens actuel date de deux siècles) se reportant à toute chose, objet ou construction, dont la légitimité familiale ou collective se perpétue dans le temps, au travers de l'héritage.

La notion de patrimoine naturel intègre de plus en plus les valeurs de rareté et de menace des espèces et des habitats naturels à différentes échelles (mondiale, européenne, biogéographique, nationale, régionale, départementale). Les notions de métapopulations, de réseaux, d'aire minimale, d'espèces clef de voûte, de fonctionnalité sont progressivement intégrées aux démarches de patrimonialisation engagées à travers la mise en place d'une véritable comptabilité de la biodiversité et du patrimoine naturel.

L'objectif de la présente étude est de réaliser une synthèse de l'héritage naturel du Sud de l'Aisne, partie intégrante de son identité culturelle et politique, et d'en révéler les éléments les plus menacés, pour aboutir à des premières propositions d'actions de gestion et de valorisation.

L'ensemble contribuera à définir et à délimiter l'étendue et la nature du patrimoine naturel Sud de l'Aisne.

1.2.2. Méthode d'identification et d'évaluation du patrimoine naturel

Pour ce premier travail, le matériel d'étude est réduit aux éléments de connaissance du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Huit jours de prospections de terrain ont été cependant nécessaires afin de compléter les données et de préciser les secteurs les plus intéressants.

L'identification du patrimoine naturel repose sur une sélection d'espèces et d'habitats naturels, qui a été effectuée en utilisant différents outils d'évaluation jugés pertinents comme les critères de rareté, les listes de protection légale ou les critères d'appartenance à des inventaires.

Cette méthode a notamment été utilisée pour l'élaboration d'un observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France (R.N.F. 1998) et du tableau de bord du patrimoine biologique des sites d'interventions du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (C.S.N.P. 1999).

Pour la caractérisation du territoire et de son patrimoine naturel, la méthode comparative a été privilégiée.

Sur la base des données de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, les éléments connus du patrimoine naturel du Sud de l'Aisne sont comparés aux éléments naturels de l'Aisne et de la Picardie. Il convient de préciser que près d'une cinquantaine de Z.N.I.E.F.F. ont été répertoriées sur le territoire du Sud de l'Aisne.

2. Caractérisation du Territoire

Le territoire étudié est situé à l'extrémité sud-est de la région Picardie. Il est constitué d'un complexe de plateaux entrecoupés de vallées et correspond à un domaine de formations géologiques d'âge Tertiaire.

Trois régions naturelles composent ce territoire :

- le Valois situé à l'ouest, aux reliefs adoucis, drainés par l'Ourcq,
- le Tardenois situé au nord-est, dominé par quelques buttes sableuses,
- la Brie, situé au sud, au relief très accidenté, marqué par la vallée de la Marne dont les versants sont majoritairement occupés par des vignobles.

La Brie est remarquable par ses grands massifs forestiers et par son réseau de pelouses calcaires aux fortes influences méridionales. Le Tardenois et le Valois comportent de nombreux affleurements sableux, supports de pelouses, landes et boisements particuliers.

2.1. Caractères géographiques originaux du Sud de l'Aisne

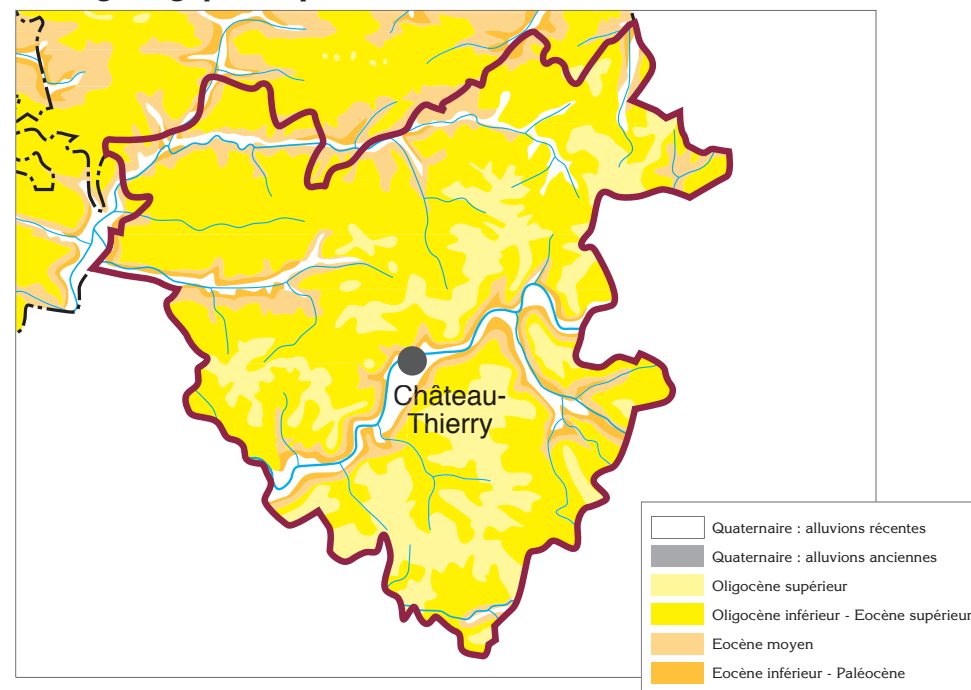
Géologie : la zone d'étude fait partie des plateaux tertiaires d'Ile-de-France.

Au sud du Soissonnais, dans le Valois, le Tardenois et la Brie dominent des formations géologiques où succède aux sables de Beauchamps le calcaire de Saint-Ouen épais de 15 mètres. Ce dernier se présente souvent à l'état de marnes blanches ou légèrement verdâtres. Il est à l'origine des sols fertiles des plaines du Valois.

Plus au sud, apparaît le gypse. Celui-ci a été déposé il y a des millions d'années dans une eau sursalée. A l'ouest de Château-Thierry, de nombreuses plâtrières souterraines témoignent de son exploitation récente.

Dans le Valois, sur les deux rives de l'Ourcq, des lits de silex jaunes bien stratifiés, surmontent les argiles vertes du Sannoisien inférieur épaisse de 6 mètres. Ces argiles servaient autrefois à la fabrication de tuiles dans le Tardenois.

Carte géologique simplifiée du Sud de l'Aisne :



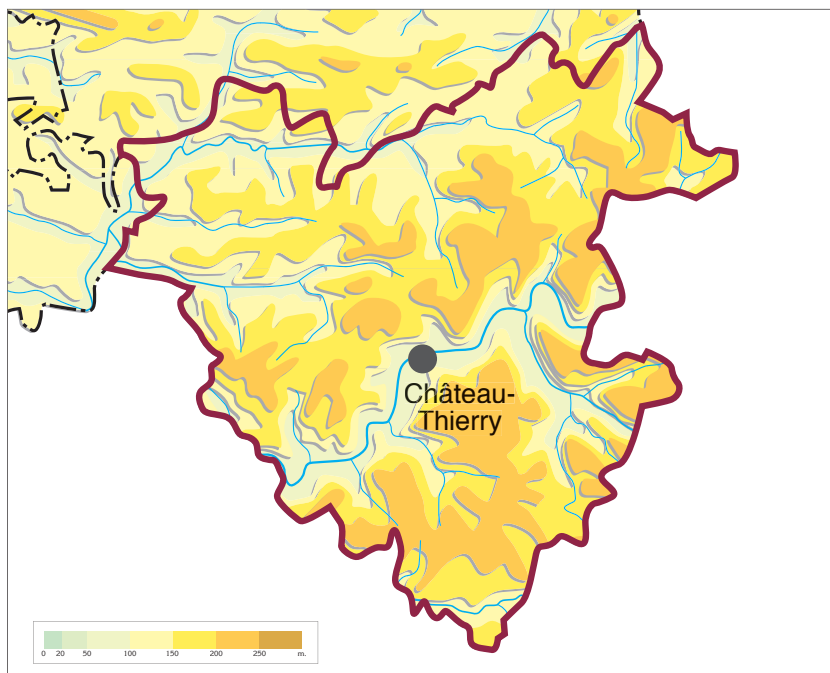
Dans l'extrême sud du département affleure le calcaire de Brie qui constitue le soubassement de toute la Brie, de l'Orxois et du Tardenois. Cette formation composée d'un calcaire siliceux a été très altérée par les eaux et se présente sous la forme de blocs irréguliers empâtés dans une argile grisâtre ou rougeâtre qui est en partie responsable de l'humidité et de la fertilité des sols de la Brie.

Relief :

On peut distinguer deux étages de plateaux.

Le premier, taillé dans le calcaire de Saint-Ouen dont les altitudes varient entre 130 et 180 mètres, correspond sensiblement au bassin de l'Ourq. Les vallées présentent le relief topographique le plus marqué. Elles ont pourtant moins

Carte simplifiée du relief du Sud de l'Aisne :



d'importance que dans le Soissonais. Leur étroitesse les différencient des vallées soissonnaises. Leur fond plat et leur remplissage alluvial témoignent d'un comblement déjà ancien.

Le plateau de la Haute Brie appartient à une série Tertiaire plus récente. Il s'agit d'un fragment de l'ensemble le plus vaste et le plus élevé du Tertiaire parisien. La Haute Brie est plus relevée, plus accidentée, plus humide et plus pauvre que la Brie Française lentement inclinée vers Paris. La plate-forme briarde se poursuit au nord de la vallée de la Marne et laisse place à la région accidentée du Tardenois.

Le relief du plateau briard est marqué par deux géomorphologies suivant la même orientation NE-SO. Il s'agit d'abord du talus qui concrétise la retombée des hautes surfaces de la Brie sur les plaines de l'Ourq. Il se présente comme une suite d'îlots, assez festonnés, séparés par des couloirs creusés par les petits affluents de la rive droite de la Marne et la tête des rivières orientés vers l'Ourq. La vallée de la Marne constitue le second phénomène. Il s'agit d'une grande vallée s'enfonçant à travers la série complète des assises tertiaires jusqu'à l'argile plastique qui en constitue la base. La vallée de la Marne apparaît comme la plus complexe de toutes celles de l'Aisne.

Climat :

Le sud de l'Aisne, comme l'ensemble du département, appartient au climat atlantique humide et frais. Les vents dominants viennent de l'ouest et la température moyenne avoisine les 10°C.

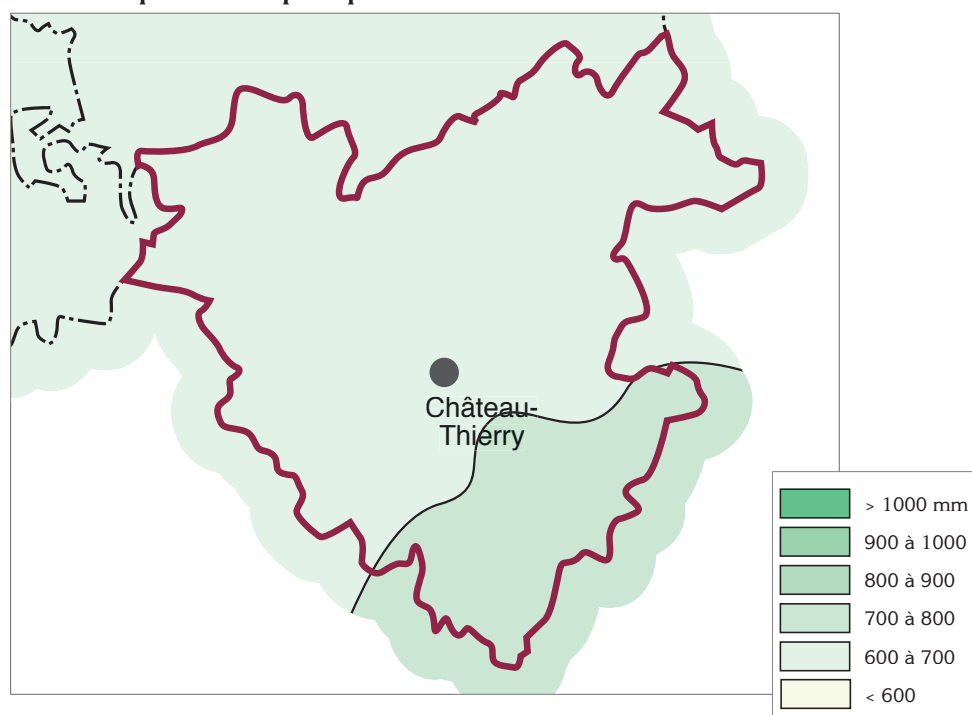
Cependant le sud de l'Aisne est une région un peu plus chaude que l'ouest de la Picardie. En effet, les sols calcaires et sableux se réchauffent plus vite que les sols lourds argileux. Ainsi les coteaux sablo-calcaires du sud de l'Aisne bénéficient en été d'un ensoleillement et d'un réchauffement très élevé dans le contexte picard.

Le régime des précipitations est quant à lui réglé par le système dérivant des dépressions venues de l'ouest. La légère élévation du relief favorise une augmentation des précipitations sur les plateaux de la Brie qui varient entre 700 et 800 mm.

La forte nébulosité et l'existence de nombreux plans d'eau (étangs, rivières) entraînent une assez grande fréquence des brouillards : 50 jours par an environ sur le plateau et 70 jours dans les vallées. De fait, les vallons encaissés, boisés et ombragés confinent localement des ambiances sub-montagnardes.

Toute cette région est sous influence océanique dominante, teintées au printemps d'influences semi-continentales.

Carte simplifiée des précipitations du Sud de l'Aisne :

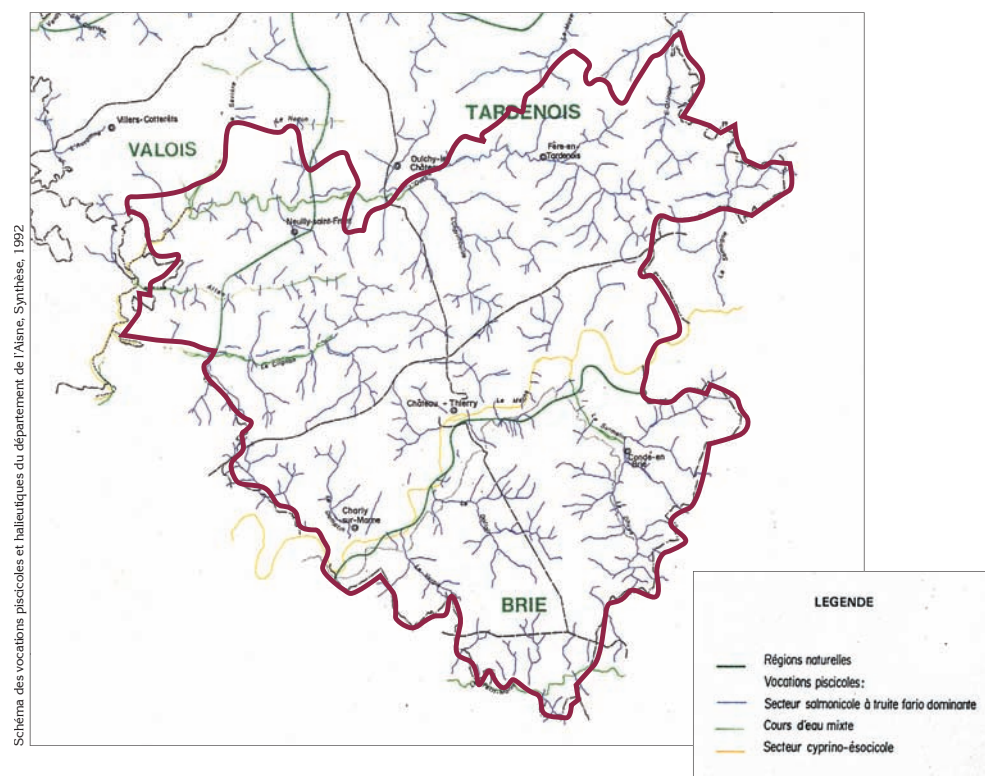


Réseau hydrographique :

Il se partage en deux :

- le réseau hydrographique majeur, orienté est-ouest (Ourcq, Clignon, Marne) : il est surtout représenté par la vallée de la Marne (profonde de 140m). Celle-ci particulièrement mal calibrée se présente avec des sections très resserrées en amont de Château-Thierry et des élargissements au sud-ouest de Château-Thierry.

Carte du réseau hydrographique du Sud de l'Aisne :



- les vallées secondaires orientées nord-sud perpendiculaires au réseau hydrographique majeur, ces cours d'eau correspondent notamment aux affluents de la Marne. Ils ont profondément érodé les plateaux et occupent aujourd'hui des vallons humides, parfois marécageux, aux versants généralement boisés.

L'ensemble du réseau fait partie du Bassin Seine-Normandie. Les grandes vallées abritent plutôt des rivières de plaines, aux régimes assez calmes et présentant une forte sédimentation. Par contre, les rus des vallées secondaires, du fait de fortes pentes et d'une température fraîche, offrent des eaux courantes favorables à l'installation d'un peuplement salmonicole.



Verger de la Vallée du Surlin près de Condé-en-Brie.

Photo : J.-C. Hauguel

Paysages :

La nature des sols détermine les grands types de paysages. Ainsi, les sols des plateaux de la Brie sont pauvres et portent des forêts, alors que les sols du Valois et du Tardenois sont installés sur des dépôts de limons, ce qui permet une agriculture prospère.



Vignes sur les coteaux du bord de la Marne à Barzy-sur-Marne.

Photo : J.-C. Hauguel

La vallée de la Marne, avec son vignoble, a été utilisée comme couloir de circulation humaines. Les voies de communication s'y suivent parallèlement : chemin de fer, routes, voie navigable. Elle réalise une sorte de petite région à part, dégagée des plateaux, abritant de nombreuses localités qui se font face souvent d'une rive à l'autre.

3. Caractérisation du patrimoine naturel

Le cortège faunistique et floristique du territoire du Sud de l'Aisne illustre et renforce les caractéristiques géographiques du territoire.

Ainsi parmi les habitats naturels, et les espèces remarquables régulièrement inventoriées sur les sites proposés pour le réseau Natura 2000 et dans les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, se retrouvent un lot d'éléments typiques du climat et de la diversité édaphique du Sud de l'Aisne.

3.1. Espèces patrimoniales – raretés et menaces

Le bilan patrimonial par espèce est agencé par groupe taxonomique, des mammifères aux plantes.

Le niveau de connaissance et les listes de références sont différents d'un groupe taxonomique à un autre. Les oiseaux et les plantes supérieures sont les groupes taxonomiques les mieux connus. Le tableau ci-contre présente le nombre de taxons par groupe taxonomique utilisé comme référence pour établir ce premier bilan patrimonial.

Nombre de taxons d'intérêt patrimonial sur le Territoire du Sud de l'Aisne *	Groupe taxonomique	Nombre de taxons d'intérêt patrimonial en Picardie *	Nombre de taxons en Picardie
6	Mammifères	25	67
18	Oiseaux	86	281
5	Reptiles	5	11
7	Amphibiens	9	16
9	Poissons	18	42
9	Odonates	30	56
22	Lépidoptères	217	plusieurs milliers
215	Flore	743	environ 2000

*(connus à ce jour)

Mammifères :

Au moins 6 espèces de mammifères confèrent au Sud de l'Aisne une valeur régionale.

Parmi les espèces inventoriées, une espèce est considérée comme très rare en Picardie, il s'agit d'une chauve-souris : le Grand Rhinolophe. Trois autres espèces sont considérées comme rares : Le Chat forestier, la Martre et le Petit Rhinolophe.

Les milieux du Sud de l'Aisne sont a priori favorables aux populations de chauve-souris. Cependant le manque de prospections explique le peu de données sur ces espèces tant en terme de population, de répartition que de nombre d'espèce.

Au niveau national, les populations de Petit et de Grand Rhinolophe ont été jugées vulnérables. Au niveau mondial, les populations de Petit Rhinolophe sont aussi considérées comme vulnérables.

Deux espèces de chauves-souris (le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe) figurent en annexe II et IV de la directive dite "Habitats, Faune, Flore" (directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992), et méritent dans ce cadre le développement de mesures de conservation.

Le Grand Rhinolophe.



Photo : M. Ribette

Oiseaux :

Au moins 18 espèces d'oiseaux nicheuses régulières ou occasionnelles de haute valeur patrimoniale ont été inventoriées sur le territoire du Sud de l'Aisne. Cela représente environ 20 % du nombre de taxons déterminants pour la Picardie.

Plus précisément, se trouvent parmi ce lot d'espèces :

- 1 espèce exceptionnelle :
 - la Pie grièche à tête rousse.

La présence de la Pie grièche à tête rousse a été constatée au sein de la vallée du Dolloir.

- 2 espèces très rares en Picardie :
 - la Marouette ponctuée,
 - et le Torcol fourmilier.



Le Torcol fourmilier.

Photo : © J. Delpech - Collibri

La Marouette ponctuée a notamment été signalée dans le secteur du massif forestier de Fère, du coteau de Chartèves et du ru de Dolly. Le Torcol fourmilier a été, quant à lui, signalé dans les massifs forestiers et vallées de la Brie Picarde ainsi que dans les bois du Rocq, de la Jute, Fleury et du ravin du ru de Saint Eugène.

- 2 espèces rares en Picardie sont également dénombrées, il s'agit :
 - de l'Autour des palombes,
 - et de la Pie-grièche grise.

L'Autour des palombes est présent dans de nombreux bois du Sud de l'Aisne, alors que la Pie-grièche grise se retrouve dans les zones bocagères.

En termes de menace, sont dénombrées :

- 11 espèces figurant à la liste rouge régionale,
- 7 espèces figurant à la liste rouge nationale,
- 6 espèces vulnérables ou en déclin au niveau européen.

Au niveau régional :

- deux espèces sont en danger : il s'agit de la Marouette ponctuée et de la Pie-grièche grise,
- deux espèces présentent des populations vulnérables : le Torcol fourmilier et le Rougequeue à front blanc.

Au moins 6 espèces d'oiseaux nicheuses inventoriées sur le territoire du Sud de l'Aisne figurent à l'Annexe I de la directive dite "Oiseaux" (directive européenne n° 79/409 du 6 avril 1979) :

- le Busard Saint-Martin,
- la Marouette ponctuée,
- le Martin pêcheur,
- le Pic mar,
- le Pic noir,
- et la Pie-grièche écorcheur.

Reptiles :

Les cinq espèces déterminantes pour la Picardie ont été répertoriées sur ce territoire. L'une d'elles est très rare en Picardie : le Lézard vert. Les quatre autres espèces sont considérées comme rares, il s'agit du Lézard des souches, du Lézard des murailles, de la Coronelle lisse et de la Vipère péliade.



Photo : J.-C. Hauguel

La Vipère péliade fréquente les milieux humides.

A l'exception du Lézard des souches, les populations de ces reptiles sont à surveiller au niveau national. Le Lézard des souches, le Lézard vert, le Lézard des murailles et la Coronelle lisse figurent en annexe IV de la directive Européenne "Habitats, Faune, Flore".

La présence de ces reptiles sur le territoire est sans nul doute liée à la connotation méridionale du climat, favorable au développement de ce groupe taxonomique et aussi à de nombreux milieux favorables (bois, pelouses, lisières, haies...).



Le Lézard vert est localisé au sud de la Picardie.

Amphibiens :

Parmi les amphibiens, 6 espèces d'intérêt patrimonial, soit environ 40 % des espèces déterminantes en Picardie, ont été recensées sur le territoire du Sud de l'Aisne :

- une espèce très rare, le Sonneur à ventre jaune,
- deux espèces rare, la Rainette verte et le Triton crêté,
- deux espèces assez rares, le Triton ponctué et la Grenouille agile,
- une espèce peu commune : le Triton alpestre.

Les niveaux de rareté concernent la région Picardie.

Parmi ces espèces, quatre présentent des populations vulnérables au niveau national : le Sonneur à ventre jaune, la Rainette verte et les Tritons crêté et alpestre.



Le Sonneur à ventre jaune est essentiellement présent dans le sud de l'Aisne en Picardie.

Photo : J.-C. Hauguel

Le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune figurent à l'annexe II de la directive "Habitats, Faune, Flore". Le Sonneur à ventre jaune ne semble présent que dans le sud de l'Aisne en Picardie.

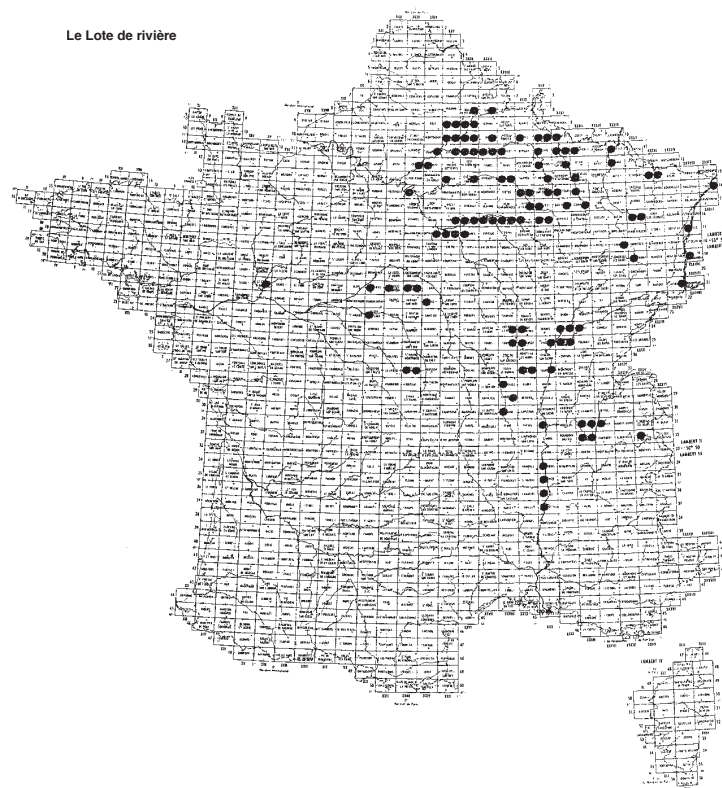
Mares, ornières forestière, layons forestiers humides et prairies humides expliquent la présence des espèces citées ci-dessus.

Poissons :

Parmi les poissons, 9 espèces d'intérêt patrimonial, soit plus de la moitié des espèces déterminantes en Picardie, ont été recensées sur le territoire du Sud de l'Aisne.

Les populations de 5 de ces espèces sont jugées vulnérables au niveau national :

- le Brochet,
- la Bouvière,
- la Loche de rivière,
- la Lote de rivière,
- et l'Anguille.



Atlas préliminaire des poissons d'eau douce de France, 1991

Cinq espèces bénéficient d'une protection réglementaire au niveau national :

- la Lamproie de Planer,
- la Truite de rivière,
- le Brochet,
- la Bouvière,
- et la Loche de rivière.

Quatre espèces sont citées en annexe II de la directive Européenne dite "Habitats, Faune, Flore" :

- la Lamproie de Planer,
- la Bouvière,
- la Loche de rivière,
- et le Chabot.



Photo : J.-C. Hauguel

Le Chabot.

Au niveau mondial, les populations de la Lamproie de Planer sont quasi-menacées. A ce titre, l'espèce figure à la liste rouge mondiale des espèces menacées.

La présence de petites rivières et de ruisseaux aux eaux rapides et bien oxygénées avec des fonds caillouteux explique en partie cette richesse piscicole.

Odonates :

Le nombre d'espèces d'Odonates remarquables du Sud de l'Aisne est probablement sous-estimé. 9 espèces sont d'ores et déjà connues.

Plus précisément, se trouvent parmi ce lot d'espèces :

- 2 espèces exceptionnelles en Picardie : le Gomphe vulgaire et la Leucorrhine à large queue
- 3 espèces très rares en Picardie : l'Orthétrum brun, dont les larves se développent dans les eaux stagnantes ou faiblement courante, bien ensoleillées et les Lestes brun et fiancé.
- 2 espèces rares en Picardie : l'Agrion délicat et le Cordulégastre annelé, dont la présence caractérise les zones de sources et les ruisseaux du Sud de l'Aisne.



Le Leucorrhine à large queue.

Enfin 2 espèces sont assez rare : l'Agrion de Vander Linden et le Caloptéryx vierge, qui semblerait être un bon indicateur de la qualité des cours d'eau.

Ainsi, la présence de nombreux ruisseaux, dont certains subissent un climat montagnard pourrait être propice à une grande diversité d'espèces d'Odonates remarquables.

Flore :

La Flore remarquable du territoire du Sud de l'Aisne compte au moins 215 espèces, soit près de 30% de la flore remarquable de Picardie.

Parmi ces espèces, 23 bénéficient d'une protection réglementaire.

Parmi les 23 espèces de plantes protégées par la loi,

- 6 espèces sont directement liées aux pelouses et aux pré-bois calcaires :

- la Céphalanthère à longues feuilles et l'Inule à feuilles de saule se rencontrent en lisières forestières.
- l'Armérie des sables ne se trouve que sur des pelouses sablo-calcaires où il peut abonder localement,
- la Germandrée des montagnes est une espèce thermophile de climat submontagnard,
- l'Orchis brûlé subsiste de préférence sur les pelouses marneuses,
- l'Ophrys araignée est présente sur les pelouses calcaires ensoleillées.



L'Armérie des sables.

- 9 espèces sont liées aux zones humides de diverses natures :

- l'Utriculaire commune se développent dans les eaux claires peu profondes des tourbières alcalines riches en bases,
- l'Elatine à six étamines et le Scirpe ovale se trouvent dans les zones amphibies en périphérie des plans d'eau. Ces deux espèces ne sont présentes que dans le sud de l'Aisne en Picardie.
- l'Aconit du Portugal est une espèce montagnarde des prairies hautes et humides,

- La Stellaire des marais et la Véronique à écusson sont présentes dans les prairies humides.
- La Rossolis à feuilles rondes et le Ményanthe trèfle d'eau se retrouvent dans les milieux tourbeux.
- Le Gnaphale jaunâtre est présent sur des sols "remués" et sur des dépôts de limons fluviaux.



Protégée par la loi en Picardie, la Rossolis à feuilles rondes subsiste encore dans une lande tourbeuse du Parc de Fère-en-Tardenois.

- 6 espèces sont liées au milieu forestier :
- L'Osmonde royale caractérisent les franges de forêts tourbeuses,
- L'Isopyre faux pigamon, cette plante vénéneuse atteint en Picardie la limite septentrionale de son aire,
- La Clandestine écailleuse est présente dans les vallons forestiers frais et ombragés,
- La Raiponce noire que l'on trouve dans les bois feuillus et les prairies voisines
- La Tulipe sauvage qui constitue des peuplements remarquables dans les vignes au printemps.
- L'Orme lisse présent dans les forêts sur alluvions humides des vallées.

Protégée au niveau national, la Tulipe sauvage est localisée dans quelques vignes de la Vallée de la Marne



Photo : S. Braud

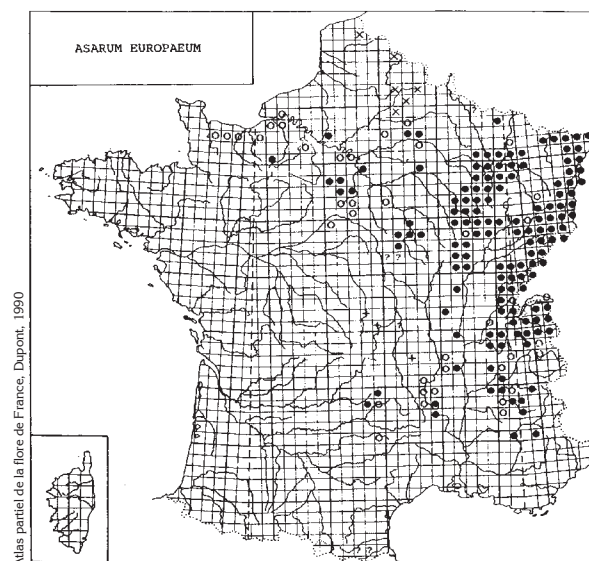
- 2 espèces sont liées aux landes et pelouses acidophiles
- Le Jonc rude présent dans les landes humides et pelouses tourbeuses,
- La Violette des chiens que l'on trouve dans les groupements herbeux acidoclines jouxtant les landes à Ericacées.



Protégée par la loi en Picardie, la Violette des chiens est essentiellement présente dans le département de l'Aisne.

Photo : J.-C. Hauguel

Deux espèces sont protégées par la loi sur l'ensemble du territoire national : il s'agit de la Tulipe sauvage et de la Rossolis à feuilles rondes



Espèce montagnarde, l'Asaret d'Europe n'est connue que d'une unique localité en picardie.

Parmi les 215 espèces remarquables identifiées, sont dénombrées :

- en termes de rareté en Picardie :
 - 27 espèces exceptionnelles,
 - 34 espèces très rares,
 - 54 espèces rares,
 - et 83 espèces assez rares.
- en termes de menaces en Picardie :
 - 16 espèces sont gravement menacées d'extinction,
 - 33 espèces sont menacées d'extinction,
 - 36 espèces présentent des populations vulnérables.



Le Cytise couché est exceptionnel en Picardie.



Exceptionnel en Picardie, l'Ysopyre faux pigamon est présent au sud de Nogent-sur-Marne.

Ainsi l'Ail à tête ronde, l'Asaret d'Europe, le Callitriche des marais, le Céphalanthère à longues feuilles, l'Elatine à six étamines, l'Eléocharide ovoïde, la Cotonnière d'Allemagne, le Gymnocarpion du calcaire, le Gypsophile des moissons, la Porcelle glabre, le Lin de Léon et l'Orchys brûlé sont gravement menacés de disparition.

Un certain nombre de ces espèces ne sont plus présentes que dans ce territoire en Picardie ce qui confère au sud de l'Aisne une originalité qu'il convient de préserver.

Autres groupes taxonomiques :

L'utilisation des autres groupes taxonomiques pour l'établissement d'un bilan patrimonial demeure délicate étant donné l'état actuel des connaissances sur ceux-ci et la difficulté de trouver des éléments de référence ou de comparaison.

Cependant quelques données existent :

- Concernant les Lépidoptères, au moins 22 espèces déterminantes pour les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique ont été inventoriées sur le territoire du Sud de l'Aisne. Parmi ces espèces, certaines sont remarquables pour la région ; c'est notamment le cas de la Petite violette et de l'Hespérie de la Passe-Rosse, toutes deux inscrites sur la liste des insectes à protéger de Picardie.



Les Zygènes affectionnent les coteaux ensoleillés.

- Concernant les orthoptères, au moins 11 espèces déterminantes ont été identifiées. La fréquence du Grillon d'Italie, du Dectique verrucivore, du Gomphocère tacheté, de la Decticelle carroyée et de la Decticelle chagrinée caractérise les peuplements des coteaux du Sud de l'Aisne. A noter la présence du Criquet des pins que l'on retrouve plutôt sur des pelouses sableuses et du Conocéphale des roseaux et du Criquet ensanglanté pour les zones humides. Enfin, signalons la présence de l'Oedipode turquoise inscrite sur la liste des insectes à protéger de Picardie.



Photo : V. Chapuis / CSNP

Le Dectique verrucivore est localisé sur les coteaux ensoleillés.

- Concernant les mousses (bryophytes), peu de données bibliographiques existent. Cependant la végétation bryophytique des rus intermittents a été bien étudiée par P. Jovet et comporte plusieurs espèces remarquables typiques du fractionnement de ces rus tel que la Brachythécie plumeuse et la Lejeunie à feuilles concave.

Les landes sablogréseuses du Tardenois abritent une bryoflore marquée d'éléments montagnards dont plusieurs espèces ne sont pas connues ailleurs dans la région. C'est le cas de la Bazzanie à trois lobes, du Leucobryum faux génévrier et de la Kurzie des bois.

Enfin les massifs forestiers hébergent des mares aux eaux acides favorables à l'expression d'une bryoflore des tourbières – sont présentes notamment la Sphaigne à feuilles aigüe et l'Aulacomnie des marais, considérées comme vulnérables en Picardie.



Les blocs de grès sont le support de mousses et lichens très rares.

Photo : J.-C. Hauguel

3.2. Habitats naturels et espèces

Un habitat naturel ou semi-naturel est caractérisé par la présence de cortèges d'espèces végétales et animales typiques des conditions écologiques, géographiques et socio-économiques agissant sur cet habitat.

La mise en œuvre sur le terrain de mesures de valorisation et de gestion des éléments du patrimoine naturel dépasse le plus souvent la gestion des populations d'espèces pour aborder la gestion de milieux naturels, de sites et de territoires, supports de la biodiversité.

Conservation de la biodiversité et gestion de l'espace sont donc intimement liées ; elles ont une histoire commune associée à l'évolution des modes d'exploitation et de valorisation des territoires.

Parmi ces 20 types d'habitats naturels, sont dénombrés :

- 6 types d'habitats forestiers,
- 3 types d'habitats de pelouses calcicoles,
- 3 types d'habitats de landes et de pelouses acidiphiles associées,
- 3 types d'habitats de prairies et mégaphorbiaies,
- 3 types d'habitats des eaux stagnantes,
- 1 type d'habitat de bas-marais alcalin
- et les cours d'eau.

Chacun de ces types d'habitats est présenté dans les pages qui suivent. Les éléments les plus typiques du patrimoine naturel qui lui sont liés sont mis en exergue. Dans tous les cas, cette présentation ne peut être qu'une première approche et ne se veut pas exhaustive.

A l'occasion de l'inventaire préalable des sites proposés pour le réseau Natura 2000, réseau de sites naturels européens destiné à la conservation de la biodiversité, près de 20 types d'habitats naturels à préserver en Europe ont été inventoriés sur le territoire du Sud de L'Aisne.

3.2.1. Les landes et leurs complexes de pelouses sèches

En certains endroits des plateaux du Valois et du Tardenois, les sables de Beauchamp, riches en blocs de grès, affleurent à la surface. Ils sont alors recouverts de complexes de landes sèches à Callune et de pelouses sabulicoles d'un grand intérêt écologique et paysager. L'exemple le plus spectaculaire est probablement le chaos de grès de la Hottée du Diable près de Coincy dont l'esthétisme aurait inspiré le sculpteur Camille Claudel.



Photo : D. Frimin / CSNP

La lande à Callune à Fère-en-Tardenois.

La végétation est principalement dominée par la Callune, plus couramment dénommée sous le nom de fausse Bruyère. Landes et pelouses sur sable composent une véritable mosaïque de végétations. Il est possible de distinguer différents types de pelouses sabulicoles et acidiphiles. Les pelouses sur sables mobiles à Corynéphore blanchâtre et Spargoute printanière, les pelouses sur sables semi-fixés à Canche printanière et Cotonnière naine et les pelouses des sables tassés à Mousse fleurie et Aphane à petits fruits. Un autre type de pelouse sèche sur sables acides est situé dans le parc de Fère-en-Tardenois, la pelouse à Violette des chiens et à Oeillet couché. Tous ces milieux, qui sont exceptionnels et menacés en Picardie, sont inscrits à la Directive "Habitats, Faune, Flore" et méritent une gestion adaptée.

Les blocs de grès qui confèrent à ces paysages tout leur pittoresque, ont également un grand intérêt écologique puisqu'ils servent de support à des cortèges de mousses et de lichens exceptionnels pour la Picardie. Enfin, l'ambiance chaude qui baigne ces lieux est favorable à la présence de nombreux reptiles dont la Coronelle lisse et le Lézard vert, tous deux rares en Picardie.



Photo : J.-C. Hauguel / CSNP

L'Oeillet couché, plante montagnarde, est menacé de disparition en Picardie.

3.2.2. Les milieux forestiers

Les massifs forestiers présents dans le Sud de l'Aisne peuvent être scindés en deux catégories en fonction de l'assise géologique qui les supporte. Il est possible en effet de distinguer les forêts du Valois et du Tardenois et les forêts de la Brie picarde.

Si les phénomènes d'érosion ont façonné des versants aux pentes relativement douces dans le Valois et le Tardenois, les nombreuses rivières et rus intermittents ont au contraire fortement entaillé les plateaux de la Brie créant des reliefs très marqués. En fonction de l'exposition des versants et de la nature des sols, des conditions écologiques très variées permettent la présence sur ce territoire de milieux forestiers diversifiés et originaux.

Les forêts du Valois et du Tardenois

Les collines sableuses du Valois et du Tardenois sont parfois recouvertes par les calcaires de Saint-Ouen. Ceci a favorisé l'expression de milieux forestiers originaux. Différentes variantes de la chênaie acidiphile peuvent en particulier y être observées. C'est dans les situations où les sables de Beauchamp n'ont pas été enrichis de colluvions carbonatées, comme dans les bois de Bruyères-sur-Fère et Fère-en-Tardenois, que les chênaies acidiphiles sèches à Callune trouvent leurs plus belles expressions dans le Sud de l'Aisne. Lorsque l'humidité du sol est plus marquée, ce type de boisement est remplacé par la chênaie bétulaie à Molinie bleuâtre et Fougère dilatée. Dans les endroits un peu plus arrosés, la chênaie présente des faciès à Houx. Ce type d'habitat forestier, localisé en Picardie, se retrouve notamment sur la côte ouest de l'éperon du Bois de Belleau. Dans ce même bois, il est également possible d'observer des faciès à bloc de grès, tout à fait remarquable par la richesse des groupements de Bryophytes qu'ils abritent.



Photo : J.-C. Hauguel

La Chênaie à Canche flexueuse se développe sur les sables de Beauchamp.

Lorsque le sol est plus riche en matières azotées et moins acide, la chênaie-charmaie à Jacinthe des bois et très présente accompagnée de différents types de boisement à base de hêtres. Enfin, certains versants exposés au nord permettent le développement de frênaies-charmaies et de tilliaies-éablières fraîches et humides riches en fougères.

Les massifs forestiers briards

Les Forêts des plateaux sur limons et argiles à meulières de la Brie :

Culminant à plus de 200 mètres d'altitude, les forêts des plateaux de la Brie Picarde font partie des éléments les plus caractéristiques du patrimoine naturel du Sud de l'Aisne. Elles sont le refuge d'une flore et d'une faune originale où les espèces d'influences atlantiques disparaissent peu à peu pour laisser place progressivement en direction de la Champagne à des espèces plus continentales. L'existence à de faibles profondeurs des argiles à meulières induit des sols souvent frais à humides. Cette fraîcheur omniprésente combinée avec une altitude relativement élevée pour la région, confère à ses forêts un caractère sub-montagnard. Les boisements évoluent sur des sols très acides à neutres.

La présence localement de la Myrtille évoque le caractère sub-montagnard des forêts de la Brie.



On retrouve ainsi en fonction du degré d'humidité du sol, différentes variantes de la hêtraie-chênaie acidiphile dont la hêtraie-chênaie sèche à Germandrée scorodaine et Callune, localisée en Picardie. La présence localement de la Myrtille, renforce le caractère sub-montagnard de ces boisements. Dans des situations plus hygrophiles que pour la Chênaie sèche, se développe la chênaie-bétulaie à Molinie bleuâtre, rare en Picardie. Les plateaux du Bois de Condé, abritent notamment un bel exemple de Bétulaie à Molinie bleuâtre, dont les clairières sont le refuge de la Vipère péliade et de l'Hespérie du Brome, papillon localisé dans notre région aux bois clairs. Les layons forestiers humides permettent également la présence du Plantain d'eau lancéolé, plante très rare en Picardie.



Photo : J.-C. Hauguel / CSNP

Les layons forestiers humides hébergent une flore et une faune remarquables.

La hêtraie-chênaie-charmaie et la hêtraie-frênaie prennent place dans des situations plus neutrophiles. Dans le Domaine de Verdilly, le Frêne est localement accompagné de l'Orme lisse, arbre protégé par la loi en Picardie, qui illustre l'originalité et la richesse de ces Forêts de plateaux.

Cette diversité de boisements répartis au sein de vastes massifs est également favorable à la présence d'une avifaune remarquable. L'Autour des Palombes, la Bondrée apivore, le Pic mar et le Torcol fourmilier y trouvent refuge. Enfin, les nombreuses ornières, fossés et mares sur les argiles à meulière permettent la présence de densités importantes de batraciens dont le très rare Sonneur à ventre jaune.

Les forêts de versant et de ravins :

Parmi les boisements de versant les plus remarquables, la présence à mi-pente d'un niveau de marne permet le développement de la chênaie-charmaie fraîche à Ornithogale des Pyrénées, typique de la Brie Picarde. Ces boisements se voient enrichis localement d'espèces exceptionnelles dont l'Isopyre faux Pigamon, plante protégée par la loi au niveau régional, que l'on retrouve dans le Bois Hochet et le Bois des Dames. Ce niveau marneux induit également des suintements favorables à la présence de la frênaie à Laîche pendante et Grande prêle. Localement, ces suintements aux eaux riches en calcium prennent la forme de sources pétrifiantes caractérisées par la présence de mousses du genre Cratoneuron. Ces milieux dont on trouve de beaux exemples sur les versants sud-ouest du Domaine de Verdilly sont exceptionnels en Picardie et inscrits à la Directive "Habitats, Faune, Flore".

Sur les versants d'exposition dominante nord, les frênaies-éablières de ravin riches en fougères et parcourues de rus intermittents forment également des milieux remarquables caractéristiques du patrimoine naturel du Sud de l'Aisne. Particulièrement bien adaptées à ces ambiances au caractère sub-montagnard, les Polystic à soies et à aiguillons, fougères assez rares en Picardie et en limite d'aire de répartition, sont ici bien représentées. Le ravin du ru de Saint-Eugène abrite en plus de ces deux espèces de fougères et de leur hybride, l'Actée en épis, plante protégée par la loi en Picardie et l'unique station picarde connue pour l'Azaret d'Europe.

Enfin les versants aux ambiances chaudes possèdent de façon fragmentaire des pré-bois de Chêne pubescent riches en orchidées en relation avec des lisières thermo-continentales à Gesse des montagnes et Laîche tomenteuse, typique des bois briards.



La charmaie à Ornithogale des Pyrénées est typique de la Brie.

Photo : D. Firmin / CSNP



Photo : D. Firmin / CSNP

Les boisements des banquettes alluviales :

Les nombreux cours d'eau qui drainent les plateaux de la Brie possèdent, lorsqu'elles n'ont pas été plantées en peuplier, des banquettes alluviales de grande qualité. On y retrouve encore de beaux exemples d'aulnaies-frênaies à Laîche pendante, des chênaies-frênaies à Ornithogale des Pyrénées et des frênaies à Egopode podagraire. De nombreuses espèces végétales remarquables trouvent également refuge au sein de ces ripisylves.

La frênaie à Grande prêle est située au niveau des suintements de pente.

C'est le cas en bordure du ru de la Belle-Aulne où l'Anémone fausse-Renoncule et de la Renoué bistorte illustrent le caractère sub-montagnard de ces vallées encaissées. De par le patrimoine qu'elles hébergent et le rôle qu'elles jouent dans la préservation de la qualité des eaux, ces ripisylves méritent une gestion adaptée.

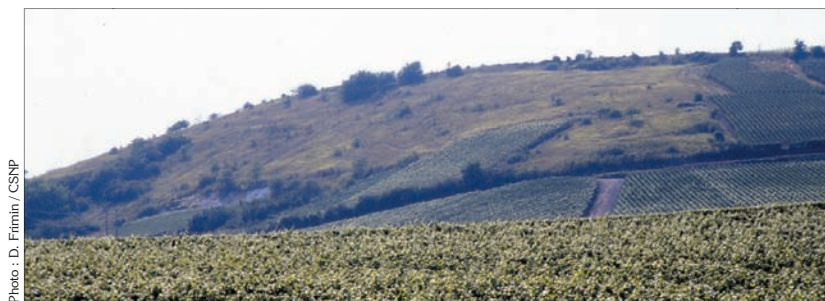
Banquette alluviale à Egopode podagraire (Vallée de la Verdoune).



Photo : D. Firmin / CSNP

3.2.3. Les pelouses calcicoles

Avec le déclin depuis la fin du XIX^{ème} siècle du pâturage extensif ovin et bovin, les pelouses calcicoles se sont boisées et ont fortement régressé en Picardie. De surcroît, l'extension du vignoble dans la vallée de la Marne et de ses affluents, a également contribué à la raréfaction de ces milieux remarquables. Il n'en demeure pas moins que le patrimoine naturel du Sud de l'Aisne est riche aujourd'hui encore de pelouses à la composition floristique et faunistique d'une grande originalité.



Le
Coteau
de
Courcelle.

Les pelouses calcicoles du Valois et du Tardenois

Le Valois et le Tardenois ont la particularité d'héberger, le plus souvent à l'état de reliques, des pelouses sur sables calcaires d'une grande originalité qui n'ont souvent pas d'équivalent en Picardie. On retrouve ainsi, sur les sables de Beauchamp enrichis par des matériaux carbonatés provenant des calcaires de Saint-Ouen, des communautés végétales originales. C'est le cas des pelouses à Armoise champêtre, Orpin élégant et Œillet prolifère situées non loin de Brécy dans la vallée de l'Ordre-mouille. C'est dans ces pelouses que subsiste encore l'Orpin rouge, plante annuelle aux fleurs blanches qui est



Les pelouses de la Com-
manderie hébergent une
flore exceptionnelle.

Photo : J.-C. Hauguel

exceptionnelle et menacée d'extinction en Picardie. Un peu plus à l'Ouest, sur la commune de Latilly, c'est également sur les sables de Beauchamp, réputés pour leur blancheur, que l'on trouve un exemple exceptionnel de pelouse calcaro-sableuse. A cet endroit, la végétation clairsemée des sables squelettiques est dominée par la Koelérie grêle accompagné sur ses abords des communautés végétales à Fléole de Boehmer et Armérie des sables. Le Gomphocère tacheté, criquet inféodé aux sables nus, rare en Picardie, est particulièrement bien adapté à ces conditions.



La véronique
couchée.

Photo : J.-C. Hauguel

Les sables de Cuise, en contact avec la corniche des calcaires du Lutétien, sont également le support de pelouses calcaro-sableuses exceptionnelles. On en retrouve des exemples dans la vallée de la Muze, notamment près de Loupeigne, avec la présence sur les coteaux de deux espèces caractéristiques de ces milieux, l'Alysson calicinal et la Silène à oreillettes. Les cortèges floristiques les plus complets sont observables sur le coteau de la Commanderie à Montigny l'Allier. Ce coteau situé à la confluence du Clignon et de L'Ourcq est d'un très grand intérêt phytogéographique puisqu'il héberge des pelouses de type pré-continentale à Véronique couchée et Koelérie grêle, endémique de Picardie. On y retrouve également le Barbon Pied de Poule, espèce végétale protégée par la loi très rare et menacée d'extinction en Picardie, l'Orobanche du Trèfle, très rare dans notre région, et la Centaurée chausse-trape, exceptionnelle en Picardie.

Ces pelouses calcaro-sableuses d'un grand intérêt patrimonial sont notamment inscrites à la Directive "Habitats, Faune, Flore".



La Germandrée des montagnes.

Situés en limite du département de la Marne, les coteaux de l'Orillon offrent une autre facette de la diversité des pelouses calcicoles du Tardenois. La pratique dans cette vallée d'un pâturage extensif bovin permet le maintien de pelouses rases thermo-continentales en voie de disparition en Picardie. Elles sont caractérisées par la présence de la Germandrée des montagnes, de la Brunelle à grandes fleurs et du Cytise couché, plante ici en limite de répartition occidentale et exceptionnelle en Picardie. Les coteaux de l'Orillon sont également le refuge du Pied-de-Chat, espèce végétale menacée d'extinction dans notre région. La sauvegarde de ce patrimoine unique peut passer par le maintien dans cette vallée des pratiques d'élevage existantes.

Par leur diversité, leur caractère unique pour la région et les cortèges floristiques et faunistiques qui leur sont associés, les coteaux du Valois et du Tardenois méritent de bénéficier de mesures de préservation et de gestion adaptées.

Les coteaux de la Brie picarde

Autrefois occupés de vignes, de vergers et de vastes savarts entretenus par des moutons, les coteaux ensoleillés de la vallée de la

Le Coteau de Chezy-sur-Marne abrite une des rares localités de Lins de Léon.



Marne sont aujourd'hui dominés par le vignoble. Cependant il existe encore entre Château-Thierry et Dormans un réseau de savarts hébergeant une faune et une flore exceptionnelle. Les pelouses de la vallée de la Marne, comme celle de la Brie picarde en générale, ont un caractère subcontinental également marqué par un climat d'affinités méridionales qui est propice au développement de cortèges subméditerranéens riches en orchidées. Ces coteaux sont principalement dominés par l'ourlet à Brachypode penné et Coronille bigarrée et sont abondamment fleuris d'orchidées, du genêt des teinturiers et de la Sauge des prés. La Petite violette, papillon rare en Picardie est ici fréquente en compagnie de l'Azuré des coronilles et du Bel argus, tous deux en régression dans notre région. Les pelouses mésophiles, à Laîche tomenteuse, Fétuque de Leman et Chlore perfoliée, soulignent ici la présence des marnes. En aval de Château-Thierry, il persiste au-dessus de Chézy-sur-Marne, des pelouses rases à Germandrée des montagnes et Lin de Léon. Ce lin, aux fleurs d'un bleu profond, qui n'est connu que de rares localités du Sud de l'Aisne, est exceptionnel en Picardie.

Le Lin de Léon n'est connu que de deux localités en Picardie.



Ces ourlets et pelouses sont inscrits à la Directive "Habitats, Faune, Flore" et méritent conservation. Ils hébergent en particulier une faune exceptionnelle. On y rencontre ainsi de nombreux criquets et sauterelles d'affinité méridionale, la très rare Cigale des montagnes et de nombreux oiseaux dont la Pie-grièche écorcheur, espèce inscrite à la Directive "Oiseaux". On constate cependant aujourd'hui une tendance à un embroussaillage généralisé de ces milieux précieux ainsi qu'une extension du vignoble à leurs dépens. Afin de limiter l'érosion de ce patrimoine particulièrement sensible, les coteaux de Chartèves font aujourd'hui l'objet d'études et de projets de conservation.



Le Coteau de Coupigny et la Butte de Beaumont sont parcourus par l'aqueduc de la Dhuis.

Plus au sud, venant en complément des coteaux de la vallée de la Marne, les coteaux des vallées de la Dhuis (Coteau de Coupigny, butte de Beaumont) et de la Verdonelle, illustrent également le caractère propre des coteaux de la Brie picarde. La présence dans la vallée de la Verdonelle d'une activité de pâturage bovin extensif permet le maintien d'un complexe de prairies sèches et de pelouses rases piquetées d'arbustes d'un grand intérêt patrimonial. On y retrouve notamment deux espèces de papillons exceptionnels pour la Picardie, l'Hespérie des Potentilles et le Mélitée du Mélampyre, dont la Vallée de la Verdonelle semble être l'un des derniers refuges.

La Vallée de la Verdonelle conserve un caractère bocager.



L'entretien régulier des abords de l'aqueduc de la Dhuis est également favorable au maintien, le long des versants ensoleillés, d'un corridor de pelouses calcicoles d'un grand intérêt.

Enfin, certains arpents de vignes hébergent encore des plantes exceptionnelles. La Guimauve hérissée et l'Aristolochie se rencontrent en bordure des vignobles alors que dans le secteur de Saulchery, la Tulipe sauvage, protégée par la loi au niveau national, épanouit au printemps ses fleurs jaunes.

3.2.4. Les milieux aquatiques

Les cours d'eau des vallées du Tardenois et du Valois (Ourcq, Clignon) traversent des territoires dominés par les cultures intensives. Le développement de la populiculture faisant suite à l'abandon d'activités traditionnelles a fortement contribué à banaliser les zones humides de ce secteur. Comparativement, le territoire de la Brie, est irrigué par de nombreux rus bénéficiant dans certaines vallées d'une occupation des sols plus protectrice. De fait, ils concentrent un patrimoine naturel, notamment halieutique, exceptionnel pour la Picardie.

L'Etang de la Logette possède une ceinture végétale exceptionnelle.



Enfin, la présence de nombreuses ornières inondées, de mares et d'étangs, confèrent un très grand intérêt patrimonial aux zones humides des plateaux des argiles à meulière.

Les étangs et les mares des plateaux de la Brie picarde

Le sous-sol des plateaux de la Brie est principalement constitué de limons reposant sur des argiles à meulière et des marnes. La présence d'un niveau imperméable souvent très proche de la surface du sol induit ainsi la présence de mares et d'étangs. Si le patrimoine autrefois exceptionnel de certains de ces étangs s'est fortement dégradé (Etangs de Vergis par exemple), d'autres ont conservé des herbiers aquatiques et des ceintures amphibies uniques pour la Picardie.

L'étang de la Logette particulièrement bien conservé est représentatif des potentialités des étangs à plan d'eau variable avec exondation estivale des vases.

C'est ainsi que s'y développent des gazons amphibies à *Eléocharide* à inflorescences ovoïdes, groupement végétal inscrit à la Directive "Habitats, Faune, Flore" unique pour la Picardie. D'autres étangs sont les seuls refuges en Picardie pour le *Ricciocarpe* nageant et la *Riccie* flottante. Situé sur la partie Aisne de la forêt des Rouges Fossés, l'étang de la Verrerie possède également un complexe de végétations amphibies remarquable. Il s'y développe, des bords de l'étang vers son centre, des berges à *Salicaire* pourpier et *Gnaphale* des fanges, des ceintures de *Laîche* vésiculeuse, des herbiers à characées à *Nitelle* flexible, très rares en Picardie et inscrits à la Directive "Habitats, Faune, Flore" et de vastes herbiers à *Nénuphar* blanc, en régression en Picardie. Cette structure de végétation est favorable à la présence de la *Leucorrhine* à large queue, libellule exceptionnelle en Picardie et en danger de disparition en France.

Des radeaux de sphaignes se développent sur les mares issues des anciennes carrières de meulières.



Photo : D. Firmin / CSNP

Le patrimoine exceptionnel des étangs de Brie mérite de bénéficier d'une gestion et d'une valorisation adaptée.

Une autre originalité des milieux humides du Sud de l'Aisne est illustrée par la présence, au niveau d'anciennes carrières d'exploitation de meulière, de mares aux eaux oligotrophes et acides au contact desquelles se développent des radeaux de sphaignes.

Les cours d'eau des vallées de la Brie

La Brie picarde a la particularité de concentrer un grand nombre de cours d'eaux de première catégorie. En effet, les versants fortement pentus des vallées de la Brie sont parcourus de nombreux rus. Ils sont caractérisés par des eaux fraîches, un régime torrentiel où alternent des eaux lentes et des eaux rapides, et présentent une grande diversité de fonds. Ces conditions sont favorables au développement d'un peuplement salmonicole.

C'est pourquoi le Dolloir, le Surmelin et leurs affluents, certains affluents de la rive droite de la Marne, tels les rus de Brasles, de la Belle-Aulne et de Dolly, hébergent des populations de *Truite fario* accompagnés d'un cortège d'espèces remarquables dont le Chabot, la Lotte de rivière, l'Anguille et la lamproie de Planer. La grande richesse en invertébrés benthiques vient confirmer la qualité de ces cours d'eau sensible à la modification des milieux environnants.

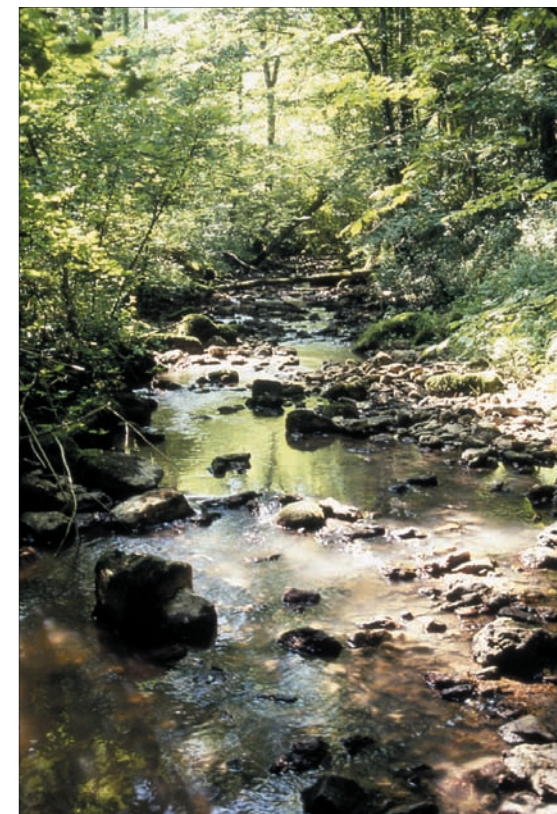


Photo : D. Firmin / CSNP

Le ru de Vergis.

Les nombreux rus intermittents sillonnent des ravins ombragés et frais, encombrés de nombreux blocs de grès et de meulière, qui sont le support de cortèges de Bryophytes exceptionnels pour la Picardie. Un des plus beaux exemples est le ru de Chierry qui est particulièrement encaissé et parsemé de nombreux chaos de grès.



Photo : D. Firmin / CSNP

*Chaos de grès dans
le ru de Chierry.*

La conservation du patrimoine naturel de ces cours d'eaux passe par une gestion élargie à l'ensemble des sous-bassins versants afin par exemple de limiter les phénomènes d'érosion et l'apport de particules fines risquant de colmater les frayères à truite. Il convient également de maîtriser les pollutions diffuses d'origines agricole et urbaine qui peuvent accentuer les phénomènes d'eutrophisation.

La Marne

La modification du régime naturel des eaux et une eutrophisation généralisée ont considérablement réduit l'intérêt écologique de la Marne et de ses abords. Cependant certains secteurs présentent encore des zones graveleuses non colmatées. Ils sont situés à l'aval des ouvrages de retenue et sont favorables au développement de certains poissons et invertébrés. De même, la présence de zones d'envasement en bordure de certaines berges et d'îles isolées, comme dans le secteur de Mont saint-Père, semblent favorable à la présence d'oiseaux remarquables. Coexistent dans ces secteurs des frayères à brochets naturelles et des frayères aménagées ; leur connexion à des milieux aquatiques de qualité renforcerait leur exemplarité.



Photo : D. Firmin / CSNP

La Vallée de la Marne près de Jaulgonne.

3.2.5. Synthèse succincte

Le présent bilan met en évidence la qualité des richesses naturelles du Sud de l'Aisne, soulignée par la présence de plusieurs espèces animales et végétales rares et originales, associées à des habitats naturels diversifiés.

Ainsi, le territoire du Sud de l'Aisne héberge près d'un tiers de la flore remarquable de Picardie et plus de la moitié des poissons remarquables. Son climat teinté de méridionalité lui permet d'abriter la totalité des espèces de reptiles recensées dans notre région. Les amphibiens, avec 40 % des espèces picardes, y sont également bien représentés avec en particulier les populations de Sonneur à ventre jaune.

Grâce aux affleurements des sables de Beauchamp dans le Valois et le Tardenois, le Sud de l'Aisne concentre parmi les plus beaux ensembles de pelouses sur sables et de landes sèches de Picardie. La Brie, par l'originalité de ces massifs forestiers, la diversité et la qualité de ces cours d'eaux et la présence d'un réseau de pelouses calcicoles, constituent un ensemble de sites naturels unique au sein de la région Picardie.

Pourtant la richesse naturelle du Sud de l'Aisne demeure méconnue des élus et du public, et il existe encore trop peu d'actions de valorisation et de préservation.

Beaucoup de pelouses calcicoles de la vallée de la Marne et de zones humides du Valois ont déjà disparu. Les pelouses et les landes de petites superficies sont très probablement les milieux les plus menacés de disparition à court terme. Les cours d'eaux sont également très sensibles aux modifications de leur environnement.

Différents acteurs ont déjà engagé des actions en faveur de la préservation et de la valorisation de ces richesses, aujourd'hui menacées. Faire connaître, coordonner et amplifier leurs actions est probablement une des premières mesures à développer pour conserver durablement les richesses naturelles du territoire du Sud de l'Aisne, mais faire découvrir aux décideurs et aux populations locales la qualité de leur cadre de vie est tout aussi essentiel.

4. Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel du Sud de l'Aisne

A l'heure actuelle, sans qu'il y ait de stratégie de conservation et de valorisation bien établie, quelques opérations développées sur le territoire, contribuent peu ou prou à la préservation du patrimoine naturel du territoire du Sud de l'Aisne.

La politique de valorisation des sentiers de randonnées engagée depuis quelques années par le Département, les réflexions de certaines communautés de communes sur la préservation de la qualité des cours d'eau, l'exploitation précautionneuse des boisements et des pelouses calcicoles participent chacun de manière différente à la gestion et à la valorisation du territoire.

Récemment, l'élaboration de la Charte départementale pour l'Environnement et le Développement Durable a permis la programmation de nouveaux projets visant la valorisation des territoires, tel le projet n°8 : Patrimoine piscicole et cours d'eau, le projet n°9 : Réseau de sites pédagogiques, et le projet n°10 : Gestion des pelouses calcicoles....

A travers la signature de la charte, le Département et l'Etat, en concertation avec de nombreux partenaires, ont donc impulsé un nouvel élan.

Dans cet esprit, et avec la volonté d'aboutir rapidement aux montages de projets concrets sur le terrain, le Département a souhaité initier, en coordination avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, l'élaboration d'outils de décision et de suivi des actions de gestion et de valorisation des milieux naturels des territoires de l'Aisne.

Elle se veut pragmatique et participative.

Pragmatique : sur la base d'un premier bilan patrimonial, succinctement exposé dans le présent document, il s'agit d'identifier en fonction des connaissances actuelles, mais aussi de prospections et de contacts supplémentaires, une série de sites naturels qui serviront la promotion des démarches assurant la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

Mesures agri-environnementales, gestion forestière, cynégétique ou halieutique précautionneuses, expériences originales sur sites, projets de développement des communes et des communautés de communes pourront être valorisés dans ce cadre.

Il convient à partir de sites et d'exemples de gestion d'étudier avec les ayants droits et les acteurs locaux des modes de valorisations possibles.

Importance et rareté du patrimoine naturel présent, intérêt pédagogique du site ou intérêt des démarches de gestion et de valorisation entreprises, fragilité du site à l'ouverture au public serviront de critères pour la sélection des projets.

L'attention sera portée en priorité sur les sites naturels les plus précieux et les mieux conservés, mais les projets originaux de restauration de milieux naturels pourront également être valorisés dans le cadre de cette démarche.

Participative : il est envisagé d'associer au choix des sites et des exemples à valoriser un comité local regroupant des représentants élus des différentes communautés de communes, des administrations concernées, des associations de protection de la nature, ainsi que des techniciens de différents secteurs socio-professionnels ayant une bonne connaissance du territoire. Il est souhaitable que les communautés de communes du Sud de l'Aisne puissent devenir des relais locaux au développement des projets.

Il est primordial que les acteurs locaux participent concrètement à la sélection des sites remarquables, puis à leur valorisation.

